

La féminisation de l'immigration algérienne dans les pays de l'OCDE au tournant du XXI^e siècle

Rafik Boukllia-Hassane et Fatiha Talahite



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3267>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.3267

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2015

Pagination : 63-70

ISBN : 978-2-919040-32-2

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Rafik Boukllia-Hassane et Fatiha Talahite, « La féminisation de l'immigration algérienne dans les pays de l'OCDE au tournant du XXI^e siècle », *Hommes & migrations* [En ligne], 1311 | 2015, mis en ligne le 01 juillet 2018, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3267> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.3267

LA FÉMINISATION DE L'IMMIGRATION ALGÉRIENNE DANS LES PAYS DE L'OCDE AU TOURNANT DU XXI^e SIÈCLE

par RAFIK BOUKLIA-HASSANE, professeur d'économie, université d'Oran-2 (Algérie), et FATIHA TALAHITE, chercheuse au CNRS (GTM-CRESPPA).

La dynamique de féminisation de la migration internationale comporte des déterminants socio-économiques qu'il importe de distinguer. Dans leur décision migratoire, les femmes comparent différents facteurs entre leur pays d'origine et celui de destination : taux de chômage, possibilité de participer au marché du travail, structure démographique des populations concernées... Dans le cas de l'émigration algérienne, c'est moins le regroupement familial que la volonté d'intégration économique qui détermine la migration des compétences féminines.



Au milieu des années 2000, la part des femmes dans les migrations internationales atteint le seuil symbolique de 50 %¹. Cet événement, interprété comme une féminisation des migrations, a été associé à une autre caractéristique des flux migratoires internationaux au tournant du XXI^e siècle : la fuite des cerveaux.

Il faut toutefois prendre ces observations avec précaution, la féminisation récente du milieu des

chercheurs² et la multiplication des études intégrant le genre³ ayant contribué à rendre visibles ces migrations auparavant occultées⁴. Il s'agit d'interroger cette féminisation dans le cas de l'Algérie et d'identifier les facteurs qui en sont à la source, grâce aux résultats d'une étude sur la féminisation de la migration algérienne vers les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁵.

1. United Nations, *Trends in Migration Stock*, 2005. 2. Silvia Pedraza, "Women and migration: the social consequences of gender", in *Annual Review of Sociology*, n° 17, 1991, pp. 303-325. 3. Ariane Pailhé, "Travail, genre et migrations internationales", in Margaret Maruani (dir.), *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 359-369. 4. La disponibilité de statistiques migratoires internationales harmonisées par sexe est récente. Voir World Bank, "Engendering development: Through gender equality in rights, resources, and voice", Policy Research Report series, 2001. 5. En ligne sur le site du réseau CARIM <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/15617>.



La féminisation des migrations en question

La féminisation des migrations observée à partir du milieu du XX^e siècle n'a pas tout de suite attiré l'attention des chercheurs qui traitaient cet aspect à l'écart de la théorie des migrations, par exemple dans des chapitres sur la famille. La femme migrante n'apparaissait pas en tant que telle mais à travers ses liens familiaux, comme épouse ou membre d'une famille de migrants toujours identifiée par le chef de famille. Les statistiques ne permettaient pas d'isoler les femmes. Il a fallu attendre la fin des années 1980 aux États-Unis, pour voir apparaître le thème de la féminisation des migrations⁶. Parmi les quelques études dont on dispose pour les périodes antérieures, certaines insistent sur l'ancienneté his-

torique de ces migrations⁷. Ainsi, la féminisation observée récemment pourrait avoir des racines plus anciennes, avant l'hégémonie masculine sur les migrations au XX^e siècle reflétée par les statistiques.

Pour ce qui est de l'immigration maghrébine⁸ en France, la conviction reste bien ancrée qu'elle était totalement masculine jusqu'à une

période récente. Pourtant, quelques travaux commencent à attaquer ce mythe. Pour Sylvie Schweitzer, *“femmes et enfants compris, même moins séculaire que l'italienne, la belge, la polonaise ou l'espagnole,*

[cette immigration] s'est bel et bien accélérée aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale⁹”. L'examen des recensements nationaux montre que “depuis le milieu du XIX^e siècle, les femmes ont toujours été presque la moitié des étrangers – environ 40 % – et que, de surcroît, une partie d'entre elles migrait non en couple, mais en célibataire et/ou avec des parents (...). D'autre part, l'activité salariée était bien leur lot, y compris quand elles étaient mariées et mères de famille¹⁰”. Dalila Berbagui confirme une présence féminine dans les commerces maghrébins durant la seconde moitié du XX^e siècle. Elle est révélée par les entretiens oraux ou par la reprise des boutiques au nom des veuves, après le décès de leurs maris¹¹. Elle fait état de commerçantes maghrébines dans la région du Rhône, surtout dans l'alimentation ou la vente ambulante. Le statut d'indigènes des Algériens¹², lesquels représentaient alors la majorité des Maghrébins en France, renforce l'invisibilité de ces femmes dans les études et statistiques. Un patient et tenace travail d'entretien et de recherche dans les archives est nécessaire pour les faire apparaître¹³. La majorité des travaux sur la migration des femmes maghrébines prennent place en anthropologie et sociologie, rarement en économie¹⁴. Une étude sur les régions du sud de l'Europe n'ayant pas connu d'industrialisation de type fordiste et aux économies très tôt tertiaisées avec un secteur informel important (Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Malte, Chypre) montre que les immigrées y sont cantonnées dans deux niches exclusives sur le marché du travail : les services domestiques et le commerce du sexe¹⁵. Plus tardive, la féminisation des migrations provenant du Maghreb s'y observe également¹⁶.

La féminisation des migrations observée à partir du milieu du XX^e siècle n'a pas tout de suite attiré l'attention des chercheurs qui traitaient cet aspect à l'écart de la théorie des migrations, par exemple dans des chapitres sur la famille.

6. Aujourd'hui, on distingue le courant “Femmes et migrations”, qui s'attache à rendre visible la composante féminine, de celui plus récent, dit “Genre et migrations”, qui considère le phénomène comme globalement genré et requérant des outils d'analyse appropriés. Voir Nancy L. Green, “Changing paradigms in migration studies, from men to women to gender”, in *Gender & History*, vol. 24, n° 3, 2012, pp. 782–798. 7. Silvia Pedraza, *op. cit.* 8. En général, la littérature sur les migrations vus depuis les pays de destination de l'OCDE ne distingue pas entre les pays du Maghreb. 9. Sylvie Schweitzer, “La mère de Cavanna. Des femmes étrangères au travail au XX^e siècle”, in *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 20, 2008, pp. 29–45. 10. *Ibid.*

11. Dalila Berbagui, “Trajectoires de travailleurs indépendants étrangers dans le département du Rhône”, in Bruno Zalc (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Publibook, 2006. 12. Voir le témoignage d'Ali Magoudi : Ali Magoudi, *Un sujet français*, Paris, Albin Michel, 2011. 13. Sylvie Schweitzer, *op. cit.* 14. Une des dernières sciences humaines à avoir introduit le genre. Voir Fatiha Talahite, “Genre et théorie économique”, in *Regards croisés sur l'économie*, n° 15, 2014, pp. 14–28. 15. Russell King, Elisabetta Zontini, “The role of gender in the South European immigration model”, in University of Sussex, School of European Studies, paper n° 60, 2000. 16. Une étude évoque ces commerçantes tunisiennes circulant entre Sousse et Naples et qui ne s'installent pas dans les pays de destination où elles exercent une activité lucrative. Elles migrent “pour ne pas partir”, leur ancrage demeure au pays d'origine. Voir Christine Catarino, Mirjana Morokvasic, “Femmes, genre, migration et mobilités”, in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, 2005, pp. 7–27.

Le Québec, entre attractivité et discriminations genrées

Cette situation contraste avec celle du Québec qui, par une politique volontariste, attire des migrantes qualifiées et très qualifiées du Maghreb. Majoritairement économique, cette immigration est moins familiale ou humanitaire que pour les autres originaires. L'immigration internationale, souhaitée mais très sélective, y est fortement encadrée : les migrants une fois admis sont "accompagnés" dans leur insertion. On pourrait s'attendre à ce que les Maghrébines une fois sélectionnées s'intègrent aisément sur le marché du travail et y trouvent des emplois à la mesure de leurs compétences.

Michèle Vatz-Laaroussi, s'appuyant sur des enquêtes approfondies auprès de Maghrébines au Québec, montre au contraire leur déqualification sur le marché du travail, si ce n'est leur mise à l'écart¹⁷. Le programme "employabilité et mobilité professionnelle" qui sélectionne des profils dits "prometteurs" selon le niveau d'éducation, les diplômes, l'expérience professionnelle et d'autres critères (âge, famille, maîtrise du français...) a permis d'accueillir dans les années 1990-2000 des travailleurs qualifiés et instruits (informaticiens, ingénieurs, enseignants, médecins, radiologues, dentistes, chercheurs, autres scientifiques) venant d'Algérie et du Maroc. Mais ceux-ci subissent des discriminations (logement, emploi, relations sociales...) et, malgré leur niveau de diplôme, sont massivement confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail et à une déqualification importante, encore plus marquée pour les femmes, dont le niveau scolaire est de plus en plus élevé. Désavantagées par rapport

aux hommes et à l'ensemble des femmes (taux d'activité et d'emploi moindre, taux de chômage plus élevé), leur revenu moyen, inférieur de 2/3 à celui des hommes immigrés, représente 93 % du revenu de l'ensemble des femmes migrantes (70 % pour les cohortes récentes, dont les Maghrébines font largement partie).

Deux figures de l'inégalité se dessinent : soit, en dépit de leur capital scolaire, elles acceptent, plus que les hommes, un emploi déqualifié qui permettra éventuellement au mari de reprendre des études ; soit, ne trouvant pas d'emploi à leur mesure du fait des discriminations, elles sont renvoyées bon gré mal gré à l'espace domestique. L'auteure observe qu'au sein des couples maghrébins, la négociation visant à arbitrer en faveur de la division du travail la plus favorable aux époux et à la famille débouche sur plusieurs cas de figure, dont souvent l'emploi salarié de la femme. *"Au Québec, le stéréotype de la femme victime du patriarcat des sociétés maghrébines est très vivace. Paradoxalement, il amène à les considérer comme plus malléables – puisqu'écraasées' – et donc susceptibles d'accepter, plus que les hommes, des emplois déqualifiés. [C'est] le bouclage d'un cercle vicieux où normes inégalitaires du pays d'origine et stéréotypes de la société d'accueil se renforcent pour maintenir les inégalités de genre... et faire bénéficier cette société de compétences à bon marché¹⁸."*

Le cas de l'Algérie

Les travaux intégrant les pays d'origine sont rares. Nous nous basons sur les résultats d'une étude sur la féminisation de l'immigration d'origine algérienne dans les pays de l'OCDE dans les années 1990-2000¹⁹. Cette population migratoire, dont

17. Michèle Vatz-Laaroussi, "Du Maghreb au Québec : accommodements et stratégies", in *Travail, genre et sociétés*, n° 20, 2008, pp. 47-65. 18. *Ibid.* 19. Il s'agit de l'immigration régulière, pour une raison évidente de disponibilité des données. Celles-ci proviennent de sources locales, notamment l'Office nationale des statistiques, pour ce qui est de l'évolution du marché du travail en Algérie ; de la base de données DIOC de l'OCDE qui donne les stocks migratoires mais ne concerne que l'année 2000 et intègre dans la population immigrée d'origine algérienne les rapatriés d'Algérie en France en 1962 (estimés à plus de 600 000 en 2000) ; de la base de Frédéric Docquier et al. qui estime le stock d'immigrants en 1990 et 2000 par pays d'origine, niveau d'éducation et genre ; et, pour la France, du recensement de la population de 2006 et des enquêtes-emploi de 2003-2008. Nous n'avons pas poursuivi au-delà de 2008 du fait de l'impact de la crise financière dans les pays de l'OCDE et de la conjoncture en Algérie à partir de 2009, liée à la hausse du prix du pétrole. Cette période nécessiterait une autre étude à partir d'hypothèses spécifiques. Pour consulter l'étude exhaustive, les tableaux et graphes <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/15617>. Voir Rafik Boukllia-Hassane, "La féminisation de l'immigration d'origine algérienne : un état des lieux", in *CARIM Gender and Migration Series*, n° 20, 2011.

85 % se trouvent en France, est à dominante masculine mais on observe une hausse du taux de féminisation chez les 35-39 ans. En France, les classes d'âge plus jeunes (25-29 ans) sont plus équilibrées en termes de parité avec même un renversement de tendance chez les 15-25 ans. L'âge moyen en 2000 est 47,1 ans (47,6 pour les hommes et 46,3 pour les femmes). 46 % des hommes et 42 % des femmes ont plus de 50 ans, ce qui contraste avec la structure de la population native des pays d'accueil, mais aussi de celle résidant en Algérie. Dans les autres pays de l'OCDE, cette immigration est plus jeune (39,3 ans en moyenne pour les hommes, 42,1 pour les femmes), issue de courants migratoires plus récents que ceux qui ont porté l'émigration vers la France depuis le début du XX^e siècle. Les bases de données de Frédéric Docquier et al. permettent d'observer l'évolution par sexe de la migration internationale de plus de 25 ans pour les années 1990 et 2000²⁰. Le taux de croissance de la féminisation des immigrés à niveau d'instruction supérieur (*High Skills*) passe de 1,8 % l'an entre 1990-2000 à 2,7% entre 2000-2006. Il croît plus vite que celui des autres catégories d'éducation.

Cette évolution des flux migratoires par génération et leur féminisation a eu un impact sur le stock d'immigrés dont le taux de féminisation est passé de 38 % en 1990 à 41 % en 1999 et 46 % en 2006, rééquilibrant ainsi la composition par sexe de la population immigrée d'origine algérienne.

Cette tendance peut s'expliquer par deux facteurs : soit l'évolution de l'échelle globale de la féminisation affecte positivement le taux de féminisation des compétences, dans ce cas ce taux augmente avec celui de toutes les catégories d'éducation ; soit l'évolution du taux de féminisation des *High Skills* est due à une évolution sélective de l'éducation des femmes immigrées, à *taux*

global de féminisation constant, dans ce cas les compétences tendent à être surreprésentées dans la population féminine relativement à la population immigrée globale²¹. La mesure de la contribution de chacune de ces composantes à la féminisation des compétences d'origine algérienne montre que c'est d'abord le premier facteur qui explique cette évolution dans les années 1990-2006.



Les facteurs de demande

Les déterminants de la féminisation de la migration sont de différents ordres. Du côté de l'offre migratoire, ils incluent les facteurs économiques qui relèvent du différentiel de revenu espéré par la femme optant pour l'émigration, lequel peut lui-même dépendre de conditions particulières que sont l'accès et la position des femmes sur le marché du travail des pays d'origine et de destination. La demande d'immigration, de son côté, est souvent contrainte par la politique migratoire du pays potentiel de destination, laquelle peut avoir une dimension genrée spécifique lorsqu'elle sélectionne les motifs de migration. On considère souvent qu'elle est prépondérante dans la féminisation des flux migratoires lorsqu'elle se focalise sur l'accompagnement familial. Enfin, la nature des secteurs d'activité demandeurs de main-d'œuvre étrangère dans les pays de destination peut être à l'origine d'une plus ou moins grande féminisation de l'immigration. L'ensemble de ces déterminants permet de périodiser les flux migratoires selon le régime de migration dominant (flux contraints par l'offre migratoire, par les politiques migratoires ou par la demande de secteurs d'emploi potentiels). On distingue souvent les périodes où ces flux sont

20. Voir Frédéric Docquier, B. Lindsay Lowell, Abdeslam Marfouk, "A gendered assessment of highly skilled emigration", in *Population and Development Review*, vol. 35(2), 2009, pp. 297-321. Pour augmenter l'information temporelle on a ajouté l'année 2006, en limitant toutefois les données à la France (enquête recensement 2006). Cette hétérogénéité dans les sources invite à la prudence dans l'interprétation des résultats, même si par son poids, l'immigration algérienne en France détermine l'évolution de celle dans l'ensemble de l'OCDE. 21. Voir le récent débat sur la mobilité des femmes diplômées : Frédéric Docquier, Abdeslam Marfouk, Sara Salomone, Khalid Sekkat, "Are skilled women more migratory than skilled men ?", in *World Development*, vol. 40, n° 2, 2012, pp. 251-265 ; Alessandra Faggian, Philip Mccann, "Some evidence that women are more mobile than men: gender differences in UK graduate migration behavior", in *Journal of Regional Science*, vol. 47, n° 3, 2007, pp. 517-539 ; Jean-Christophe Dumont, John P. Martin, Gilles Spielvogel, "Women on the move: The neglected gender dimension of the brain drain", IZA Discussion Paper n° 2920, 2007.

tirés par l'offre et surtout motivés par la recherche de travail (migration de travail) avec une faible féminisation attendue, de celles où ces flux sont contraints par la demande – politiques migratoires, conditions d'entrée – où l'immigration est davantage fonction du genre ou d'un secteur spécifique. En France, le taux de féminisation de l'immigration algérienne, très volatile, subit notamment un "saut" en niveau pour les générations entrées entre 1971 et 1975. En 1973, le gouvernement algérien décidait de suspendre l'émigration vers la France après la vague d'attentats racistes de 1971 ayant fait des dizaines de victimes parmi les Algériens. De son côté, le gouvernement français, suivi par les pays européens, décide en 1974 l'arrêt de l'immigration et met en place un arsenal juridique pour dissuader les entrées et encourager les départs volontaires. Ce choc de politique migratoire a fait passer le taux de féminisation de l'immigration de 40 % à près de 70 % en impact. Ce taux par génération retourne ensuite à la moyenne avec une tendance décroissante au taux moyen de -1,6 % l'an. Il retrouve un niveau proche de 50 % en 2007.

La politique migratoire a clairement délimité des régimes de migration soumis à des dynamiques spécifiques. Cette évolution des flux migratoires par génération et leur féminisation a eu un impact sur le stock d'immigrés dont le taux de féminisation est passé de 38 % en 1990 à 41 % en 1999 et 46 % en 2006, rééquilibrant ainsi la composition par sexe de la population immigrée d'origine algérienne.

Migration d'accompagnement et demande de travail féminin

Les règles d'admission des migrants, notamment le regroupement familial, sont souvent avancées dans les causes de féminisation de la migration internationale. Frédéric Docquier et *al.* y voient un argu-

ment pour affirmer l'interdépendance des décisions de migrer des hommes et des femmes, estimant que les secondes ont une plus grande "propension" à suivre les premiers²². Dans le cas algérien, ce motif a-t-il un impact significatif sur la féminisation de l'émigration, notamment vers la France ?

Il est difficile de séparer les motifs de migration

Zara : "Mon carnet de notes d'étudiante confisqué par le FSB (services extérieurs russes) et puis rendu à ma mère."

© SOPHIE PASQUET - HANS LUCAS.

car ils peuvent se chevaucher du fait de stratégies mixtes alliant, par exemple, au motif familial celui de l'indépendance vis-à-vis de normes contraignantes ou la recherche d'une plus grande participation économique. Rejoindre son époux est un motif de regroupement mais aussi l'opportunité d'une autonomisation ou d'une participation au marché du travail²³. Les statistiques administratives ne révèlent pas les motifs exacts de la migration lorsque la personne est contrainte dans ses choix de lieu de vie par des politiques migratoires restrictives. Lorsque le motif administratif ne recoupe pas l'objectif véritable de la migration,

22. Frédéric Docquier, Abdeslam Marfouk, Sara Salomone, Khalid Sekkat, *op. cit.* 23. Eleonore Kofman, "Female 'birds of passage' a decade later: gender and immigration in the European Union", in *International Migration Review*, vol. 33, n° 2, 1999, pp. 269-279.

on évoque pudiquement un “détournement de procédure”. Finalement, si le regroupement familial constitue le principal vecteur de l’immigration algérienne légale vers la France, l’idée intuitive qu’il aurait joué un rôle moteur dans la féminisation ne se vérifie pas pour l’Algérie. Le type de regroupement qui domine, du moins jusqu’en 2006, est celui d’hommes d’origine algérienne rejoignant leur famille française.

Le taux de croissance de la féminisation des immigrés à niveau d’instruction supérieur (*High Skills*) passe de 1,8 % l’an entre 1990-2000 à 2,7% entre 2000-2006. Il croît plus vite que celui des autres catégories d’éducation.

Les secteurs générateurs d’emplois dans les pays de destination peuvent être source de féminisation de l’immigration, comme les emplois du *care*, soutenus par la démographie ainsi que par le taux de participation croissant des femmes dans ces pays,

qui les conduit à recourir à ces services. La répartition par catégories professionnelles des immigrés algériens en France montre une faible diversité des emplois occupés ainsi qu’une spécificité par sexe. En 2008, 75 % des femmes se concentraient sur 15 catégories parmi les 487 que compte la nomenclature élargie des catégories professionnelles, quand les hommes étaient présents sur 150. L’indice de Herfindahl-Hirschmann (hommes 1,6, femmes 6,3) mesure la forte concentration de l’activité des immigrées relativement aux hommes, absents de 10 des 15 plus importantes catégories professionnelles occupées par les femmes²⁴.



Les facteurs d’offre

Du fait d’une portabilité imparfaite, les “actifs” du migrant, tel le capital humain, sont appelés à être réévalués, souvent à la baisse, dans le pays d’installation en raison d’un contexte social, économique

et technologique différent. Les investissements complémentaires que le migrant devra réaliser (langue, formation, information...) peuvent progressivement contribuer à résorber le désavantage initial. Le processus d’intégration économique qui décrit, en l’absence de discrimination, la dynamique de mise à niveau du rendement de ces “actifs” dans le contexte du pays hôte peut être un facteur de féminisation de la migration internationale, lorsque l’importance de l’écart de genre (*gender gap*) initial lié au choc de l’immigration ou la vitesse de rattrapage sont plus favorables aux femmes immigrées qu’aux hommes. Ainsi, les performances des immigrées algériennes sur le marché du travail en termes de chômage, de participation et de qualification sont autant de facteurs dont la dynamique affecte le différentiel par sexe du revenu espéré et, par suite, la féminisation des flux migratoires.

Dans une approche de type Harris-Todaro²⁵, le risque d’exposition au chômage est une composante affectant le revenu espéré et constitue une variable explicative du choix d’émigrer. Le taux de chômage des immigrés algériens dans les pays de l’OCDE est supérieur à celui de la population native de ces pays. Pour les femmes, il est constamment supérieur à 20 % à partir de 2000, sauf aux États-Unis et en Grande-Bretagne. L’écart de taux de chômage des femmes entre l’Algérie et les pays de destination tend à perdurer. En 2008, ce taux était de 17,4 % en Algérie alors que, malgré plusieurs années de baisse, il était de 19,7 % parmi les immigrées algériennes en France. Cette comparaison a pourtant ses limites : une grande partie de l’emploi en Algérie étant informel et précaire, les femmes ne se déclarent pas spontanément au chômage comme elles le feraient si ce statut donnait droit à des allocations et aides à la recherche d’emploi.

24. L’activité renseignée des employées immigrées algériennes se concentre à 50 % sur 5 des 487 catégories professionnelles (nettoyage ; assistantes maternelles-gardiennes d’enfants-familles d’accueil ; aides à domicile-aides ménagères-travailleuses familiales ; employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers ; agents de service hospitaliers de la fonction publique ou du secteur privé). La qualification dans ces professions est de 8,3 d’années d’étude en moyenne, niveau bien inférieur à la moyenne en France toutes catégories professionnelles confondues, estimée à 11,6 années en 2008.

25. John R. Harris et Michael P. Todaro, “Migration, unemployment and development: a two-sector analysis”, in *American Economic Review*, vol. 60, n° 1, 1970, pp. 126-142.

Le différentiel de genre du taux de chômage

L'écart de genre (*gender gap*) lié au chômage dans les pays de destination comparé à celui dans le pays d'origine peut avoir une incidence sur le taux de féminisation de l'immigration. Une évolution à la hausse du différentiel de chômage selon le genre, plus marquée en Algérie que dans le pays potentiel de destination, incitera davantage les Algériennes, comparativement aux hommes, à émigrer. En 2000-2003, l'écart de genre du taux de chômage a été légèrement plus élevé en Algérie (+1,7) que dans les pays de destination (+1,4). Malgré un taux de chômage féminin plus faible en moyenne en Algérie, ce *gender gap* supérieur en Algérie traduit une plus forte incitation à l'émigration des femmes par rapport aux hommes.

Cette tendance se confirme à plus long terme lorsqu'on se limite à la France, pour laquelle on dispose de données sur plusieurs années. L'inégalité du risque de chômage lié au sexe (taux de chômage féminin moins taux de chômage masculin), après avoir été initialement faible en Algérie, s'accroît plus fortement qu'en France. En 2007 et 2008, l'écart de genre du taux de chômage en Algérie (5,4 et 7,3 points) dépasse celui observé en France au sein de la communauté immigrée d'origine algérienne (-0,3 et 2,1 points d'écart). Afin de prendre en compte une éventuelle corrélation entre écart de chômage lié au sexe et niveau d'éducation par sexe, on a réestimé l'exposition au chômage par sexe des populations immigrées et résidentes en Algérie en contrôlant le niveau d'instruction. On constate que l'inégalité par sexe devant le chômage entre ces populations ne s'observe pas pour les catégories sans instruction ou de niveau primaire. En revanche, au niveau supérieur, l'exposition au chômage se trouve non

seulement démultipliée pour les résidentes en Algérie mais elle est, de surcroît, la plus inégalitaire. Ce différentiel entre les deux pays constitue un facteur incitant à l'émigration des Algériennes de niveau d'instruction supérieur et participe ainsi à une féminisation non seulement de l'émigration mais du *brain drain*.

Participer au marché du travail

La participation des femmes au marché du travail est l'autre dimension de l'intégration des migrantes dans le pays d'accueil. Elle contribue à l'offre de migration dès lors qu'elle affecte le différentiel de revenu et, par conséquent, le choix d'émigrer de la femme. L'Algérie est un des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (Mena) où le taux de participation des femmes est le plus faible. Il fluctue autour de 13 %, alors qu'il est de 22,5 % en Égypte en 2005 et de plus de 27 % en Tunisie en 2007²⁶. Pourtant, le taux de participation au marché du travail des immigrées d'origine algérienne est démultiplié dans les pays d'installation, où il dépasse en moyenne 50 % en 2000, soit près de quatre fois plus que celui des résidentes en Algérie.

On peut penser que l'importance du chômage féminin en Algérie (18,1 % en 2009) décourage les femmes dans la recherche d'emploi. Toutefois, en France notamment, malgré un chômage des immigrées particulièrement élevé, leur participation est significative²⁷. Dans une perspective dynamique, l'évolution temporelle de la participation féminine en France révèle, malgré une baisse récente, une intensité de l'activité économique des

Si le regroupement familial constitue le principal vecteur de l'immigration algérienne légale vers la France, l'idée intuitive qu'il aurait joué un rôle moteur dans la féminisation ne se vérifie pas pour l'Algérie.

26. Fatiha Talahite, "Genre et marché du travail au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", in Margaret Maruani (dir.), *Travail et genre dans le monde. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 161-170. 27. La baisse du taux de chômage féminin entre 2005-2007 s'accompagne d'une baisse du taux de participation des femmes, ce qui va à l'encontre de la corrélation négative attendue entre l'intensité du chômage et de la recherche d'emploi.

immigrées d'origine algérienne qui contraste avec l'atonie du marché du travail des femmes en Algérie. On peut y voir l'impact des normes culturelles et sociales. Cependant, cette déduction peut souffrir d'un biais de sélection dès lors que la population des immigrées n'est pas représentative de la population féminine résidente en Algérie. En termes de niveau d'éducation, les immigrées algériennes hautement compétentes sont surreprésentées dans les pays d'installation. De même, la structure démographique de la population, qui a un impact sur la participation des femmes au cours du cycle de vie, diffère entre résidents en Algérie et immigrés.

Une comparaison qui ne contrôle pas ces sources d'hétérogénéité peut conduire à attribuer un rôle aux normes et aux institutions du pays d'origine, alors que ce différentiel de participation serait plutôt lié à l'éducation ou à la structure démographique de la population immigrée. Pour réduire ce biais éventuel, on a comparé les taux de participation féminine de la population résidente en Algérie en âge de travailler et ceux de la population immigrée d'origine algérienne à niveau d'éducation similaire, puis à structure d'âge identique, sans toutefois prétendre contrôler l'ensemble des facteurs qui affectent le taux de participation. Il en ressort que, quel que soit le niveau d'instruction et pour tous les pays de destination, le taux de participation des femmes d'origine algérienne immigrées dans les pays de l'OCDE est constamment supérieur à celui de la population féminine résidant en Algérie.

Le même écart est observé lorsqu'on prend en compte le cycle de vie : en 2008, pour toute classe d'âge, le taux de participation des immigrées algériennes installées en France est plus élevé que celui des résidentes en Algérie. Ainsi, la prise en compte du taux de chômage (qui peut être un motif de renoncement à la recherche d'emploi), du niveau d'éducation (comme facteur incitatif à la participation au marché du travail) et de la structure démographique (pour tenir compte de

l'influence du cycle de vie) ne suffit pas à expliquer l'écart du taux de participation entre populations féminine immigrée et résidant en Algérie, écart qui ne s'observe pas entre les hommes immigrés et les résidents en Algérie. Cette ouverture plus large des pays de destination sur le marché du travail et la vie économique en général incitent davantage les femmes que les hommes à émigrer et affectent ainsi positivement la féminisation de la migration algérienne.



Conclusion

Si la rupture dans les politiques migratoires des pays européens, avec l'arrêt officiel de l'immigration de travail au milieu des années 1970, fut une cause initiale de féminisation de la migration algérienne vers les pays de l'OCDE, pour autant, le regroupement familial, devenu depuis le principal motif d'admission, n'a pas favorisé cette tendance et l'a même freinée, jusqu'en 2006 du moins. Un autre déterminant de cette féminisation réside dans l'écart entre les conditions d'intégration économique des immigrées dans le pays d'accueil et leur situation dans le pays d'origine. L'écart de chômage lié au genre, bien plus important en Algérie que dans les principaux pays de destination, surtout pour les femmes qualifiées, est un facteur décisif de féminisation de la migration algérienne, malgré des taux de chômage féminin plus élevés dans l'immigration qu'en Algérie. L'écart de participation au marché du travail lié au genre, particulièrement marqué en Algérie relativement aux pays d'installation, constitue, indépendamment du niveau d'éducation ou de la structure démographique de la population immigrée, un autre vecteur de féminisation. En revanche, l'exposition des immigrées d'origine algérienne, plus que les hommes, au déclassement professionnel dans les pays hôtes, entraînant une baisse discriminante des revenus espérés par les femmes, constitue un frein à cette féminisation. ■